

AUTO MOTO ECOLE CRISTALE
1251 Avenue Pierre Auguste Renoir
83500 LA SEYNE SUR MER
Tel : 04.94.151.151

<p style="text-align: center;">DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « A2 vers A » DU PERMIS DE CONDUIRE</p>

Définition

Cette formation peut être suivie peut-être suivie 3 mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention du permis de conduire catégorie A2.

Objectif

Cette formation a pour but d'amener à la conduite sécuritaire et à la maîtrise d'une motocyclette d'une puissance supérieur à 35kW.

Déroulement

Cette formation qui dure 7 heures, est constituée de 2 séquences : celle théorique, et celle pratique hors et en circulation.

La partie théorique consiste à donner les consignes sur les comportements liés à la vitesse, les risques liés à la conduite des motocyclettes, l'importance des équipements de protection, et les statistiques liées au taux d'accidentalité routière et particulièrement des motocyclettes.

La partie pratique consiste à utiliser un nouveau véhicule, apprendre à anticiper et à adapter sa conduite en circulation pour éviter les situations dangereuses.

A l'issue de cela, un bilan est effectué, et l'attestation de formation est délivrée en attendant le nouveau permis de conduire.